

# LUGARDE

## BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL N° 11 - Juillet 2016



### *Le mot du Maire*

*L'été, l'automne et l'hiver 2015-2016 ont été très difficiles pour les exploitants agricoles avec la crise profonde provoquée par l'invasion des rats taupiers. Espérons qu'une baisse significative du nombre d'individus et la mise en place – enfin ! – de solutions d'éradication de ceux-ci redonnera espoir à nos campagnes.*

*L'année 2016 verra la concrétisation par Monsieur le Préfet du Cantal, du redécoupage des Communautés de Communes et le rattachement de la Commune de Lugarde avec la nouvelle Communauté de Communes « Gentiane Sumène-Artense », ce qui, pour les habitants, n'aura aucun impact sur les services offerts à la population.*

*Il restera cependant pour les prochaines années à réfléchir sur la création d'une commune nouvelle, par fusion, afin de mettre en commun nos moyens humains et matériels et ainsi faire face à la diminution des dotations de l'Etat (DGF : - 13 000 € en 3 ans) et ce, en maintenant une stabilité de la pression fiscale.*

*Le chemin sera difficile mais il faut y travailler dès maintenant.*

*Nous ne pouvons clore cet éditorial sans avoir une pensée pour nos amis et anciens conseillers municipaux, Michel Refouvelet et Francis Fageol.*

## **Compte-rendu du Conseil Municipal**

### **Séance du 31 juillet 2015**

Au cours de la séance, le Maire expose que, dans le cadre de la loi NOTRé, le Préfet du Cantal prévoit le regroupement de la Communauté de Communes du Cézallier avec celles du Pays de Murat et du Pays de Massiac. Il explique cependant que compte tenu des nombreux services gérés pour notre compte par la Communauté de Communes du Pays Gentiane et de la proximité de Riom-ès-Montagnes, il est plus judicieux de demander notre détachement de la Communauté de Communes du Cézallier et notre rattachement à la future Communauté de Communes « Gentiane Sumène-Artense ».

Le Conseil Municipal accepte ce rattachement à l'unanimité des membres présents.

A noter que d'ici un an ou deux, le Syndicat des Eaux de Lugarde-Marchastel deviendra une compétence gérée par la future Communauté de Communes. Nous devons nous y préparer.

Concernant le forage des Cartirous et la mise en place des périmètres de protection rapprochée, le dossier est enfin validé par l'Agence Régionale de Santé. Un commissaire-enquêteur va être nommé. Nous pouvons espérer une Déclaration d'Utilité Publique du Préfet à l'automne. Cette dernière permettra le lancement des travaux nécessaires.

Le Syndicat Départemental d'Electrification du Cantal propose le renouvellement des lampes de l'éclairage public des villages par des lampes plus économes en énergie. Cette opération se réalisera en trois ans.

### **Séance du 31 octobre 2015**

Au cours de la séance, la dénomination des rues a été adoptée à l'unanimité. Il reste à le faire pour Péchelfau, La Griffoul et valider l'ensemble du projet sous l'égide de la Poste avec laquelle nous avons passé un contrat de prestations (information population, fourniture documents avec adresses, suivi de la réalisation).

L'achat de la maison Espinasse au Meynial a été validé à l'unanimité pour un prix de 1 500 €. Sa démolition permettra l'élargissement de la route et ainsi l'accès des services de secours, des livraisons fuel et le déneigement entre autres.

### **Séance du 27 février 2016**

Dans le cadre de l'appel à projets Fonds Cantal Solidaire 2016-2018, la Commune prévoit un programme de voirie au titre de l'exercice 2018 concernant la réfection de la voirie du Meynial à Pierrefite pour un montant à parfaire de l'ordre de 120 000 € avec une subvention maximum espérée de 60 000 € du Département.

### **Séance du 23 avril 2016**

Le budget primitif 2016 a été voté à l'unanimité :

- section de fonctionnement s'équilibre à 273 310,73 €
- section d'investissement s'équilibre à 117 901,52 €

Hormis une très légère augmentation des bases des impôts locaux par la DGFIP, le Conseil Municipal a décidé, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les quatre taxes locales. Il en a été de même à la Communauté de Communes du Cézallier.

Les tarifs 2016 de l'assainissement ainsi que ceux de la cantine ont été également maintenus au même tarif que 2015.

L'objectif des exercices 2015, 2016, 2017 étant de continuer d'investir dans l'entretien du patrimoine pour un montant d'environ 25 000 € en 2016 (changement ensemble porte et fenêtres du bâtiment de l'agence postale communale, des travaux de rafraîchissement des locaux des associations ainsi que des travaux de sécurité à la salle polyvalente, des améliorations à la station d'épuration, l'accessibilité du bâtiment mairie-école et Poste aux personnes à mobilité réduite, une tranche d'éclairage public, mise à neuf des pompes de relèvement du Meynial, numérotation et nominations des rues de la Commune avec fourniture et pose des plaques avec noms et numéros).

Le second objectif étant de réduire l'endettement de la Commune qui sera ramené à environ 175 000 € fin 2016 permettant ainsi de lancer des chantiers plus importants par la suite avec une réelle capacité d'emprunt et ce, malgré une diminution drastique des subventions.

Enfin, une subvention de 616 € a été votée au profit de l'Association des Parents d'Elèves pour financer un voyage scolaire et une subvention de 100 € pour deux élèves du collège de Condat.

## INFORMATIONS DIVERSES

### **Concours de fleurissement :**

Nous reconduisons notre Concours de Fleurissement, ouvert à tous.

Des prix de 100 €, 60 € et 40 € seront attribués avec remise d'un diplôme lors d'un apéritif à l'occasion des cérémonies du 11 novembre.

Soyez nombreux à améliorer notre cadre de vie et à vos arrosoirs et sécateurs !

### **Tri sélectif :**

Nous rappelons à tous que le tri sélectif est toujours d'actualité.

Merci de respecter les consignes en cours (document de rappel en page 4).

La nature vous remercie et notre cadre de vie aussi.

### **Service de l'eau :**

A noter qu'à compter de l'été 2016, le Syndicat des Eaux de Lugarde-Marchastel ne procédera plus à la fermeture et réouverture des vannes d'eau.

Chaque abonné a la responsabilité de vidanger son compteur après fermeture et de bien le protéger contre le gel.

Remerciements à tous.

### **Expositions :**

Afin d'animer notre Commune, nous accueillerons, cet été, deux expositions dans les locaux de la cantine en entrée libre :

- « **Les marchands de toile** » : du jeudi 7 au 18 juillet et du 19 août au 31 août
- « **Regards d'artistes** » : Exposition de peintures, photos, aquarelles. Venez découvrir les œuvres et les noms des artistes, tous de Lugarde.

Merci à Claudine CORNET/MAURIN qui a mené à bien cette exposition

### **Eglise :**

Un joli panneau en couleurs donne toutes les explications sur l'histoire de l'église de Lugarde et sur certains détails architecturaux.

Merci à Noël CORNET, concepteur du panneau

**A bientôt au prochain bulletin**

**RAPPEL :**  
**Site officiel de la Commune de Lugarde : [www.lugarde.fr](http://www.lugarde.fr)**